RÉVEILLEZ-VOUS!

LA COUR SUPRÊME DU CANADA DÉSAPPROUVE QUÉBEC

Déchirure dans le rideau de fer dressé contre l'enseignement de la Bible

Coureurs aquatiques en haute mer

Oiseaux de tempête et leurs secrets

Les Chavantes

auxquels les blancs ont appris la haine

Le catholicisme, un train pour le ciel?

Lisez la réponse des saintes Ecritures

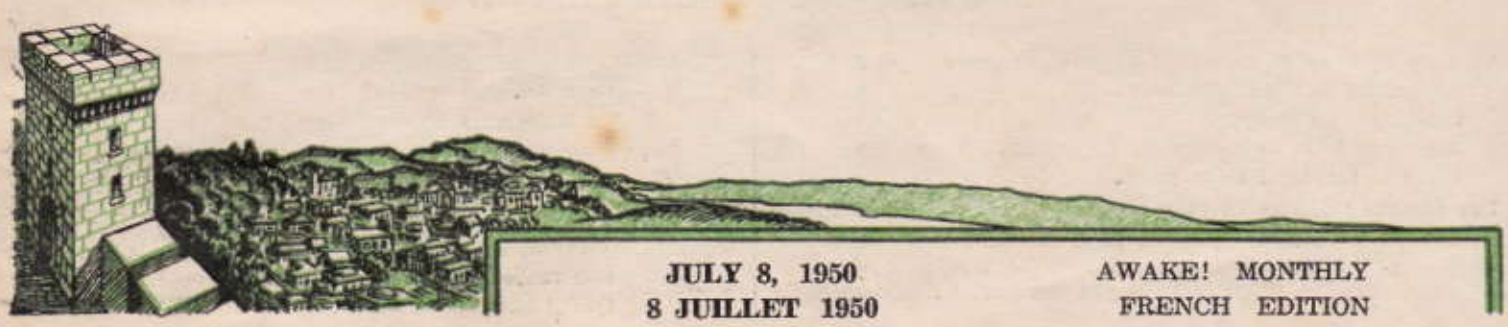

JULY 8, 1950
8 JUILLET 1950

AWAKE! MONTHLY
FRENCH EDITION

LA MISSION DE CE PÉRIODIQUE

Les sources d'information diffusant les nouvelles capables de tenir votre esprit en éveil pour examiner les événements vitaux actuels devraient être libérées de la censure et des intérêts égoïstes. « Réveillez-vous! » reconnaît les faits, les examine attentivement et les publie en toute liberté. Comme il n'est pas lié à des ambitions politiques ou par des obligations envers quiconque et n'étant pas un organe d'insertion, ce périodique ne porte pas préjudice à autrui et est impartial dans ses exposés se rapportant aux croyances traditionnelles. Afin de toujours pouvoir écrire librement, il garde jalousement son indépendance. Il n'abuse pas de sa liberté et conserve son intégrité.

« Réveillez-vous! » utilise les nouvelles diffusées par les agences habituelles de presse, mais ne leur est pas asservi. Ses correspondants étant sur tous les continents et dispersés aux quatre coins du globe, leurs rapports — non censurés — sont donc à votre disposition dans les colonnes de cette revue. Le point de vue de ce périodique n'a rien de mesquin, mais il embrasse l'étendue de la planète. Imprimé en de nombreuses langues, diffusé dans beaucoup de pays et lu par des personnes de tous les âges, ce périodique passe en revue une multitude de connaissances: affaires gouvernementales, commerce, religions, histoire, géographie, sciences, conditions sociales, merveilles de la création, etc. Le territoire qu'il englobe est aussi vaste que la terre et aussi élevé que le ciel.

« Réveillez-vous! » s'engage à suivre les principes de la justice, à démasquer les ennemis cachés et les dangers subtils qui vous guettent, à défendre la liberté de chacun. Ce périodique œuvre pour consoler les affligés et réconforter les personnes découragées par un monde délictueux, car il vous apporte l'espérance sûre d'un Monde Nouveau de justice.

Prenez contact avec « Réveillez-vous! » Restez toujours éveillé en étant un fidèle lecteur de « Réveillez-vous! »

Périodique mensuel — Imprimerie:

WATCH TOWER BIBLE & TRACT SOCIETY

117 Adams Street — Brooklyn 1, N. Y., U. S. A.
N. H. Knorr, Président — Grant Suiter, Secrétaire
Filiale en Suisse: — 39 Allmendstrasse, Berne 22
Editeur pour la Suisse: — ASSOCIATION DES TEMOINS DE JEHOVAH DE SUISSE
Rédacteur responsable: — François Zurcher
Le numéro 45 centimes — **Un an 5 francs**

Les versements devraient être faits au bureau de votre pays et cela en observant les prescriptions donnant toute garantie pour les payements. Berne accepte les versements des pays dans lesquels la Société n'a pas de bureau, mais seulement sous forme de mandat international. Les montants de l'abonnement dans divers pays sont mentionnés ci-après dans la valeur monétaire locale.

Une communication pour abonnement venant à échéance sera faite avant la parution des deux derniers numéros de l'abonnement et cela au moyen d'une fiche de renouvellement.

Tout changement d'adresse parvenant à notre bureau entre en vigueur dans l'espace d'un mois. Veuillez nous faire parvenir l'ancienne et la nouvelle adresse.

Bureaux	Abonnement annuel
Amérique, U. S., 117 Adams St., Brooklyn 1, N. Y.	$1
Belgique, 28 av. Gén. Eisenhower, Bruxelles 3	60 fr.
France, Les Témoins de Jéhovah, 3 Villa Guibert, Paris 16e	350 fr.
Suisse, 39 Allmendstrasse, Berne 22	5 fr.

Awake! — French edition — Printed in Switzerland

TABLE DES MATIÈRES

La Cour suprême du Canada désapprouve Québec 3
Accusation de libelle séditieux 4
Condamnation et appels 4
Jugement de la Cour suprême du Canada 5
Réaction favorable de la presse 5
Des savants prédisent l'avenir 6
Ce que dit le cardinal Spellman de la fin du monde 6
La journée de Tickey 7
Coureurs aquatiques en haute mer 8
Aide Théocratique: Leçons 82 et 83:
La Hiérarchie et les dictateurs modernes 10
La Hiérarchie catholique et la Bible (Ie partie) 11
« Ta parole est la vérité »
Le catholicisme, un train pour le ciel? 12
Coup d'œil sur le monde 14
Les Chavantes — auxquels les blancs ont appris la haine 15
Une rencontre couronnée de succès 16
Quand la haine s'éteindra 16

RÉVEILLEZ-VOUS!

« C'est l'heure de nous réveiller enfin. » – Romains 13:11

Volume XVIII | Berne, 8 juillet 1950 | Numéro 7

LA COUR SUPRÊME DU CANADA DÉSAPPROUVE QUÉBEC

Correspondant de « Réveillez-vous! » au Canada

LA COUR suprême du Canada vient de rendre un jugement favorable aux témoins de Jéhovah et a repris les juges de Québec. Les juges se virent condamnés pour avoir fait revivre, en dépit de la loi, les anciennes méthodes de jugement de l'infâme « Court of Star Chamber ». Ces principes méprisés furent ressuscités par les juges de Québec et suivis, à l'encontre de la loi, dans les poursuites criminelles engagées contre les témoins de Jéhovah accusés faussement de sédition. Le jugement de la Cour suprême a entravé la conspiration de la Hiérarchie catholique romaine et du premier ministre de Québec, Duplessis, tramée en vue d'arrêter la prédication des témoins de Jéhovah à Québec. De plus, ce fut une victoire complète pour tous ceux qui aiment la liberté au Canada.

Qu'y a-t-il à l'origine de cette conspiration? Pourquoi cette accusation de sédition fut-elle portée devant la Cour suprême du Canada? Pourquoi les tribunaux de Québec s'occupèrent-ils de cette accusation? La réponse date d'il y a au moins vingt ans. Cela commença avec les efforts de témoins de Jéhovah qui, comme Aimé Boucher, humbles ministres chrétiens, cherchaient par des moyens légaux et paisibles à porter l'évangile du Royaume de Dieu aux habitants de la province de Québec contrôlée par les éléments catholiques.

Ces ministres sincères subirent la haine, des persécutions et des centaines et des centaines d'arrestations sous les inculpations fantaisistes de colportage et de distribution de feuilles volantes. On les arrêta aussi pour avoir remis des sermons bibliques entre les mains de personnes intéressées. Des enfants, à cause de leur foi, se virent expulsés de l'école ou traînés devant les tribunaux comme de jeunes délinquants. La police viola les lieux de culte et opéra des arrestations de témoins de Jéhovah parce qu'ils avaient commémoré le repas du Seigneur. D'honnêtes jeunes filles chrétiennes furent arrêtées, dévêtues et jetées dans des prisons sordides avec les prostituées, les voleuses et les toxicomanes. Les témoins de Jéhovah de Québec n'avaient rien fait de plus grave que de marcher dans la rue ou de sortir pour faire leurs courses. La populace prit d'assaut des lieux de réunion paisibles. Au moment le plus sombre de l'opposition acharnée du clergé et de la police contre l'enseignement de la Bible et la liberté de prédication de l'évangile du Royaume de Dieu, au cours de l'année 1946, les accusations portées contre les ministres de Dieu dépassaient le nombre ahurissant de huit cents.

« La haine ardente de Québec »

La situation était tendue à l'extrême. Les faux rapports de la presse, les attaques quotidiennes de certains juges, de la police et d'autres représentants officiels, les cautions exorbitantes et l'ajournement continuel des cas avaient laissé les témoins de Jéhovah dans un état de tourment intolérable. Les protestations auprès des représentants officiels n'avaient abouti à rien. Une action s'imposait, mais laquelle? Les témoins de Jéhovah décidèrent alors de faire appel à l'élément le plus sain de la population en publiant les faits véridiques et en exigeant la cessation de ces traitements barbares. Par conséquent une feuille volante fut publiée exposant ces graves offenses faites à Dieu, au christianisme et à la décence, et montrant la responsabilité écrasante des auteurs de ces outrages. Cette feuille volante fut intitulée « La haine ardente de Québec contre Dieu, contre Christ et contre la liberté, fait la honte de tout le Canada » (reproduit dans *Réveillez-vous!* du 8 mai 1947). Un million cinq cent soixante-quinze mille exemplaires en anglais, français et ukrainien furent distribués dans tout le Canada.

La persécution cruelle des témoins de Jéhovah n'était rien de nouveau pour Aimé Boucher, de Sainte-Germaine, dans le comté de Dorchester, Québec. Sainte-Germaine se trouve sur les hauteurs, au sud de la ville de Québec, dans une campagne rude et pauvre, où le cheval et la voiture sont encore le moyen de locomotion normal des Canadiens français. C'est ici que M. Boucher prêche avec fidélité et courage la bonne nouvelle du Royaume de Dieu comme étant l'unique espérance de l'humanité. Pour subvenir aux besoins de sa famille dans son humble chaumière de montagne, il exploite aussi une petite ferme. Les membres de sa propre famille ont été persécutés et leurs expériences furent publiées dans la feuille volante *La haine ardente de Québec.*

Aimé Boucher fut transporté de joie de voir un exposé des faits qui pouvait être distribué dans sa contrée, pour dissiper un peu la haine et le malentendu concernant l'œuvre des témoins de Jéhovah. Avec ses deux filles, Gisèle, 18 ans et Lucelle, 11 ans, il commença à distribuer la feuille volante, parcourant de nombreux kilomètres à pied dans ce dessein. Pour cette action les deux filles furent arrêtées et jetées dans la prison de Saint-Joseph de Beauce, une ville avoisinante. Le père, à son tour, fut arrêté alors qu'il distribuait ces feuilles volantes dans la rue. Par la distribution de l'article *La haine ardente de Québec,* tous trois furent accusés d'avoir publié un libelle séditieux.

Accusation de libelle séditieux

En publiant ces événements lamentables, les témoins de Jéhovah, y compris Aimé Boucher et ses filles, ne faisaient que protester contre les agissements de la foule, agissements qui avaient été autorisés sans la moindre intervention. Les autorités officielles de Québec insistèrent pour que les témoins de Jéhovah soient accusés de libelle séditieux pour avoir publié ces faits, et, par conséquent, déclarèrent illégale toute plainte portée contre ces outrages. Les autorités de l'accusation, agissant pour le procureur général de Québec, refusèrent à Aimé Boucher ou à n'importe quelle autre personne, le droit de protester et de demander l'application de la loi. Elles prétendirent qu'une telle protestation pourrait causer de la « désaffection » ou susciter de « l'inimitié et de l'hostilité », ce qui, dirent-ils, constituerait un libelle séditieux contraire au Code canadien. Il était si manifestement ridicule d'accuser Lucille, la plus jeune des filles, âgée de onze ans, d'un tel crime, que le magistrat ordonna sa mise en liberté après deux jours de prison.

Le rapport révoltant des atrocités relatées dans la feuille volante *La haine ardente de Québec* se trouve maintenant inscrit dans la loi du pays. Voici un résumé extrait du jugement de l'un des juges de la Cour suprême. C'est la première fois qu'une haute autorité judiciaire du Canada a vu et analysé de ses commentaires la persécution des témoins de Jéhovah à Québec, telle qu'elle se trouve décrite dans la feuille volante.

Ce recours résulte de points qui, en substance, se résument à une controverse religieuse, et il est nécessaire d'apprécier nettement les faits. L'appelant, un fermier demeurant près de la ville de Saint-Joseph de Beauce, Québec, fut trouvé coupable pour avoir répandu un libelle séditieux. Le libelle était contenu dans un document de quatre pages publié apparemment à Toronto par la Watch Tower Bible and Tract Society, nom qui est, si je comprends bien, celui des éditeurs officiels du groupe religieux connu comme témoins de Jéhovah. Le document était intitulé « La haine ardente de Québec contre Dieu, contre Christ et contre la liberté, fait la honte de tout le Canada »; il consiste premièrement en une invitation au calme et au raisonnement dans l'appréciation des choses traitées dans la feuille volante; il renferme ensuite des renseignements d'ordre général sur les persécutions infligées, à Québec, aux témoins en leur qualité de frères en Christ; un exposé détaillé d'incidents précis des persécutions; et en conclusion un appel au peuple de la province, qui est une protestation contre un règne d'émeutes et de tactiques de la gestapo, afin que par l'étude de la Parole de Dieu et par l'obéissance à ses commandements, il puisse en résulter une « moisson riche en bons fruits qui prouvent notre amour pour lui, pour Christ et la liberté humaine ».

Les incidents, comme on les décrit, sont le fait de Canadiens paisibles qui ne manquent pas d'humilité mais qui, pour avoir distribué, manifestement sans autorisation, des Bibles et des tracts sur les enseignements chrétiens, conduit des services religieux en association chrétienne dans des maisons ou propriétés privées et fait des conférences publiques exposant des vérités religieuses en accord avec leur croyance chrétienne, ont été, dans l'exercice de ce qui est reconnu pour être les droits inaliénables des Canadiens, attaqués et battus par des personnes seules et par la foule qui ont déchiré et détruit leurs Bibles et leurs publications; ont vu leur foyer envahi et leurs propriétés saisies et ont été, par centaines, accusés de délits publics et contraints de verser des cautions exorbitantes. Il a été constaté que la police leur a montré de l'animosité et les a traités en criminels pour avoir provoqué, par leurs actions en accord avec leur profession de foi chrétienne et leur enseignement, la violence dont ils ont été les victimes; il apparaît que certains représentants officiels et des membres du clergé catholique romain, loin d'être de simples témoins de ces outrages, ont été les instigateurs de certaines de ces persécutions. Le document accuse l'église catholique romaine à Québec de relations répréhensibles avec l'administration de la justice, la force agissante de ces persécutions n'étant autre que les prêtres de cette Eglise.

Condamnation et appels

Le procès d'Aimé Boucher se déroula à Saint-Joseph de Beauce avec le juge Alfred Savard et un jury de catholiques français, fermiers pour la plupart. Le juge dans cette affaire fut très partial. Il intervint pendant que l'avocat de la défense questionnait les membres du jury, et durant l'interrogatoire des témoins. Il refusa d'admettre les témoignages qui prouvaient l'innocence de l'accusé. Son allocution au jury fut si préjudiciable qu'elle pesa lourdement dans les jugements en appel en vue d'annuler la condamnation. Pendant son allocution, il demanda au jury de condamner si celui-ci estimait que la feuille volante « pouvait susciter de l'hostilité ou de l'animosité dans les différentes classes des sujets de Sa Majesté », peu importe que les faits rapportés par l'article soient vrais ou faux. Une condamnation fut obtenue et le ministre Boucher fut condamné à un mois de prison. Peu de temps après ce jugement, sa fille Gisèle fut aussi déclarée coupable et condamnée à deux semaines de prison.

Il fut interjeté appel pour les deux condamnations à la Cour de justice du roi, la cour d'appel provinciale. Une majorité de trois juges sur cinq maintint la condamnation du père. Cependant, le président (décédé depuis) et le juge Galipeaut (président actuel) ne partagèrent pas cette opinion et recommandèrent un nouveau procès. Dans le cas de Gisèle la Cour ordonna à l'unanimité l'instruction d'un nouveau procès, qui, en fait, n'eut jamais lieu.

Les deux jugements contradictoires de cette Cour permirent de porter l'appel du jugement rendu dans l'affaire Aimé Boucher devant la Cour suprême d'Ottawa. L'argumentation verbale de l'appel faite par l'avocat de la défense occupa la Cour suprême pendant quatre jours, du 31 mai au 3 juin 1949. Le dernier jugement en appel anglais, sur la loi de sédition, fut rendu en 1820, il y a donc cent trente ans.

Pour cette raison, les avocats dans leur argumentation durent s'appuyer sur les principes les plus fondamentaux de la Constitution britannique non mise par écrit, et appliquer ses conceptions légales de base aux problèmes et aux coutumes actuels. Pendant l'appel qui fut ardemment combattu, les jugements américains, britanniques et canadiens, sur la liberté de parole, de la presse et de culte furent analysés profondément dans une argumentation écrite, de plus de deux cents pages. La feuille volante fut aussi lue d'un bout à l'autre à la Cour suprême et discutée ligne par ligne.

Glas funèbre pour la « Star Chamber »

Le point de vue de la loi de sédition, défendu par l'avocat de l'accusation de Québec, et maintenu par les cours de justice de Québec, a, comme un instrument d'oppression et de domination, une histoire longue et peu enviable. Pendant des siècles les mauvais gouvernements ont usé et abusé de l'accusation de sédition pour étouffer toute critique justifiée de leur mauvaise administration. Dans cette affaire, l'accusation prétendit que si un écrit était susceptible de « susciter de l'animosité ou de l'hostilité dans les différentes classes des sujets de Sa Majesté », c'était alors un libelle séditieux. Pour elle la raison de la déclaration des témoins de Jéhovah était sans importance; l'abolition de la liberté d'expression était sans importance; un seul point restait à trancher: l'écrit pouvait-il soulever l'hostilité? Si le jury pensait que tel « pouvait » être le résultat d'un écrit ou d'un discours, alors il pouvait déclarer coupable de sédition l'auteur ou l'éditeur.

Les principes de la loi anglaise sur le libelle séditieux d'où provient cette définition du délit, furent énoncés

pour la première fois par l'infâme « Court of Star Chamber », dont les injustices sont une page déshonorante dans l'histoire de la justice britannique. Ce sont des reliques datant du règne des rois dictateurs, les Stuart, qui pensaient régner par droit divin. Ils croyaient que celui qui critiquait ou s'opposait à l'inspiration divine de leurs décisions commettait un délit contre Dieu et contre l'Etat. Le refus absolu de la liberté de parole durant le règne des Stuart fut illustré par le cas de Wraynham, dont le crime fut de dire de Jacques 1er: « Ce n'est qu'un homme, et il peut, par conséquent, se tromper. » On condamna l'infortuné Wraynham à une amende de mille livres, on le promena de force sur un cheval, la tête tournée vers sa croupe, puis finalement on lui coupa les oreilles.

Le droit de la libre expression, sur lequel repose l'action de la constitution démocratique moderne, serait étouffé si ces idées périmées pouvaient être imposées de nouveau à notre époque par le procureur général de Québec. Si les témoins de Jéhovah devaient se soumettre aux principes démodés qui nient la liberté de parole, la liberté de culte et la liberté de presse, alors la liberté d'expression serait sérieusement mise en danger, non seulement pour les témoins de Jéhovah, mais aussi pour tout le reste du peuple canadien. Du point de vue juridique, il y eut peu de pièces justificatives appuyant la conception moderne selon laquelle le gouvernement est le serviteur du peuple, donc, sujet à critique. Il a été nécessaire pour les avocats des témoins de Jéhovah de découvrir des horizons nouveaux et de conduire la Cour suprême et la loi du Canada dans le vingtième siècle.

Jugement de la Cour suprême du Canada

La Cour suprême du Canada jugea la cause durant l'automne 1949. De grands titres en première page apportèrent au peuple canadien les nouvelles de ce chapitre captivant de l'histoire de l'intégrité et des persécutions chrétiennes, informations qui s'emparèrent de l'imagination du pays entier. Ce fut une véritable nouvelle pour le Canada lorsque la Cour suprême d'Ottawa annula, en faveur d'Aimé Boucher, un témoin de Jéhovah de langue française, une condamnation pour libelle séditieux et ordonna la révision du procès. Le droit des témoins de Jéhovah de protester publiquement contre les outrages ardents et haineux subis dans la province de Québec a été défendu par les juges de la Cour suprême de la nation. Les Canadiens épris de liberté se réjouiront avec les témoins de Jéhovah de cette victoire.

D'après les commentaires des journaux sur le jugement, on peut connaître la façon dont l'opinion publique a réagi. Le *Star-Phoenix* de Saskatoon souligne ce qui suit dans son éditorial: « Nous sommes tous plus en sécurité dans la jouissance de notre droit d'adorer comme nous l'entendons, après le jugement de la Cour suprême de cette semaine .... Lors de son arrestation, M. Boucher se trouvait engagé dans la défense de son droit d'adorer selon sa conscience. Il existe ici un droit des minorités qui doit être protégé à tout prix. » Un autre journal épris de liberté, le *Leader-Post* de Regina, partagea la même opinion, blâmant le gouvernement de Québec pour sa conduite déshonorante: « Le jugement de la Cour suprême est un jugement qui donne satisfaction aux Canadiens qui considèrent avec dégoût et défiance les violations des droits de la liberté de parole et d'adoration commises par le gouvernement Duplessis. » D'autres journaux l'ont décrit comme « l'un des cas les plus importants dans l'histoire de la Cour suprême », « et qui pourrait bien devenir une pierre angulaire dans la structure de la liberté canadienne », et un « rempart de la liberté ».

La Cour suprême décida à l'unanimité, après l'argumentation présentée par l'avocat des témoins de Jéhovah, qu'il devrait y avoir au moins un nouveau jugement. Selon la coutume de la Cour suprême du Canada, chaque juge dépose son propre jugement comprenant ses conclusions. Le président du Tribunal Rinfret et les juges Tashereau et Kerwin ordonnèrent un nouveau jugement, principalement parce que le juge présidant cette affaire ne s'était pas adressé aux jurés d'une manière impartiale et convenable. Les deux autres membres de la Cour, les juges Rand et Estey, allèrent plus loin et dirent qu'un acquittement total devrait être prononcé parce que la feuille volante et les actes du prédicateur Boucher ne pouvaient raisonnablement être considérés comme séditieux. Le *Star* de Toronto fit la remarque suivante: « Les trois juges qui pensaient qu'une révision de ce jugement s'imposait étaient catholiques romains. Ceux qui s'opposaient à un nouveau procès étaient protestants. »

Le jugement sonna le glas des principes oppressifs de la loi transmise par la « Star Chamber », que le procureur général de Québec tenta d'employer même en ce vingtième siècle. Si des personnes peuvent être emprisonnées pour des délits aussi insignifiants et chimériques comme « susciter de l'animosité et de l'hostilité » ou « créer de la désaffection », un moyen facile aura été trouvé pour abolir toute liberté d'expression. La demande de la Cour, selon laquelle il doit y avoir une incitation à la violence ou au désordre est une condition sensée et raisonnable, compatible avec la liberté de parole.

Le jugement de M. le juge Rand s'exprime le plus franchement contre l'ancienne théorie qui veut faire un crime de la critique des gouvernants d'un pays démocratique. Voici sa déclaration: « Mais des conceptions constitutionnelles d'un ordre différent, et qui ont fait des progrès rapides au cours du dix-neuvième siècle, ont rendu nécessaire, du point de vue légal, une modification de la critique publique; et les administrateurs de ce que nous appelons un gouvernement démocratique en sont venus à être considérés comme des serviteurs, tenus à accomplir leurs devoirs. Ils en sont responsables devant le public. » Dans la dernière partie de son jugement le juge Rand examina la question sous ses deux aspects, à savoir, ordonner un nouveau jugement ou prononcer un acquittement pur et simple:

> Dans ces circonstances, la partie appelante devrait-elle être soumise à un second jugement? Un jury bien instruit et agissant avec justice aurait-il pu trouver une intention séditieuse dans la circulation de ce document? ... L'écrit fut sans doute rédigé parce qu'un tort venait d'être fait aux témoins, mais il est hors de doute qu'il ne visait qu'à faire cesser ce qu'ils considéraient comme un traitement injuste. Voici des disciples consciencieux de Christ, qui proclament qu'on leur a refusé le droit d'adorer dans leurs propres maisons et d'après leur propre manière, et qu'on les a emprisonnés pour avoir obéi à l'ordre d'« enseigner toutes les nations ».... A mon avis, les tribunaux inférieurs n'ont pas regardé comme ils auraient dû le faire le document comme étant avant tout une protestation ardente. Ils ont donc perdu de vue le fait que sa conclusion, tout en étant l'expression d'une indignation profonde, n'en est pas moins une sincère pétition à l'adresse de l'opinion publique de la province, pour étendre aux témoins de Jéhovah, en tant que minorité, la protection de lois impartiales. Dans le cas du rejet d'une condamnation, cette Cour se trouve dans l'obligation de prendre une décision concernant cet appel comme l'exige la justice dans cette affaire. Lorsque la preuve fournie, après une instruction convenable, n'a pas réussi à convaincre de culpabilité un accusé, alors celui-ci doit être acquitté.

Réaction favorable de la presse

Une grande partie de la presse canadienne a été heureuse de reconnaître que le combat des témoins de Jéhovah a planté un jalon vers la sécurité et la protection des

(Suite à la page 9)

Des savants prédisent l'avenir

Un communiqué de presse INS de Lake Success, New-York, énumère les conclusions auxquelles sont arrivés six cents hommes de science collaborant avec l'ONU. En l'an 2000, déclarent-ils, notre planète sera habitée par trois milliards d'humains qui mèneront, dans l'ensemble, comme à l'heure actuelle, une vie liée à la terre. Il y aura toujours des travaux pénibles qu'aucune magie n'aura encore remplacés, à la seule différence qu'on se sera rapproché de cinquante ans de l'« Utopie ». L'homme n'aura pas encore pénétré les secrets qui entourent l'univers et l'origine de la vie. Il n'aura pas non plus trouvé la fontaine de jouvence, source de jeunesse éternelle. Une faveur particulière dans le domaine médical consistera cependant dans la victoire sur le cancer et sur la paralysie infantile.

Après trois semaines de délibérations à huis clos, les savants ont déclaré qu'en l'an 2000 l'humanité disposera d'à peu près les mêmes genres d'aliments qu'aujourd'hui. L'âge des « pilules », où la nourriture traditionnelle serait remplacée par des tablettes atomiques ou vitaminées, n'est, selon eux, qu'une chimère. Au contraire, l'envie, ancienne et vénérable, de déguster une escalope bien grillée, ainsi que la bonne cuisine, orgueil des Français, feront partie du patrimoine du vingt-et-unième siècle. Les trois milliards de bouches trouveront de la nourriture en suffisance, bien que la sous-alimentation n'aura pas encore été complètement supprimée à ce moment-là.

Les six cents savants estiment pour la plupart que l'esprit inventif de l'homme et son goût des entreprises lui permettront d'assujettir encore quelque peu la nature, d'élever son standard de vie d'un degré de plus et, par son activité, d'obtenir de la terre encore quelques dons cachés. Mais l'exploitation à outrance cessera. On considérera comme un crime inexcusable le gaspillage des matières premières et des moyens auxiliaires naturels. Les denrées alimentaires en plus, dont on aura besoin pour nourrir le milliard de nouveaux mangeurs, seront fournies par les surfaces actuelles consacrées à la culture des céréales et par les régions agricoles existantes. Car, en appliquant les nouvelles méthodes scientifiques de culture et d'entretien du sol, on doublera et on triplera le rendement actuel. C'est pourquoi la proposition d'un expert britannique d'abaisser, par des mesures appropriées, le chiffre des naissances, a été rejetée par les savants.

Il ne sera jamais possible d'exercer un contrôle absolu sur les tempêtes et les vagues de chaleur, mais on pourra néanmoins donner les prévisions du temps des mois à l'avance. Les « faiseurs de pluie » disposeront des moyens nécessaires pour parer à la sécheresse et au danger d'aridité des terres, et l'on viendra à bout des insectes nuisibles, par exemple des nuées de sauterelles, au moyen de nouveaux insecticides. D'immenses étendues de terrains cultivables, arrachées aux contrées sauvages de l'Afrique et de l'Amérique du Sud ou qui sont situées dans la zone froide telle que l'Alaska, contribueront, avec leurs produits, à remplir la huche de l'humanité. Contrairement à ce qui se fait actuellement, la pêche dans les sept océans sera réglée de manière à éviter tout abus en trop ou en trop peu. Les mers constitueront des réserves de denrées alimentaires maritimes, dont on ne connaissait rien jusqu'ici ou qui n'étaient pas exploitées. Les océans fourniront aussi des légumes qu'on récoltera chaque année au fond de la mer.

Les « socles continentaux » (plates-formes côtières des continents) seront prospectées en vue de l'extraction du pétrole et des minerais; la production de pétrole dans ces régions sera de l'ordre de plusieurs milliards de tonneaux. La force du vent et l'énergie de rayonnement du soleil seront exploitées économiquement. La mise en valeur de l'énergie atomique pour l'actionnement des moteurs de paquebots, pour la fourniture du courant aux usines industrielles, pour les voyages interplanétaires au moyen de fusées, tout cela déterminera le nouveau rythme de vie.

Les villes ne subiront pas de modifications sensibles. L'Empire-State-Building de New-York sera toujours la plus haute construction, à côté duquel de nouvelles tours géantes donneront à Manhattan une nouvelle silhouette. Les gratte-ciel continueront de prédominer en Amérique. Il est probable que des villes américaines présenteront des plates-formes, établies sur les toits de plusieurs blocs de maisons et qui serviront de places de jeux, de parcs d'automobiles et de terrains d'atterrissage pour le trafic aérien par abonnement. Dans toutes ces prédictions, les hommes de science n'ont cependant pas tenu compte de la possibilité que la civilisation pourrait, dans ces cinquante prochaines années, être mise en pièces par une ou deux nouvelles guerres mondiales.

C'est donc ainsi que les savants dépeignent l'an 2000 après Christ. Mais ils n'ont pas seulement négligé de prédire la possibilité que les nations dévastent la terre avant cette date par une ou deux autres guerres mondiales. Ils ont aussi omis de parler des prophéties bibliques annonçant l'approche d'Armaguédon, la bataille du grand jour de Dieu, le Tout-Puissant. Tous les faits perceptibles à l'heure actuelle, témoignent, avec le concours de la chronologie biblique, que cet anéantissement de toute iniquité aura lieu du vivant de la génération actuelle, et que les survivants passeront dans un monde nouveau, établi par Jéhovah, où il leur sera échu en partage des bénédictions bien plus grandes que celles qui font l'objet des fausses prédictions des six cents hommes de science de l'ONU. En se moquant d'Armaguédon et en croyant que la vie continuera de la même façon qu'à l'heure actuelle, ces savants répondent entièrement au signalement qui en a été donné de nombreux siècles auparavant. (Matthieu 24: 37-39; II Pierre 3: 3, 4) L'an 2000 après Christ offrira un tableau bien plus magnifique que celui que voient ces savants dans leur boule de cristal.

Ce que dit le cardinal Spellman de la fin du monde

Lors de son voyage à Rome, le cardinal aurait déclaré à des représentants de la presse que, bien que la prière et les efforts de l'église catholique permettent encore d'espérer que la paix mondiale soit sauvegardée, il ne faut pas oublier qu'on peut fabriquer à l'heure actuelle des bombes qui détruiraient toute vie humaine. Pour terminer, Spellman aurait cité des passages de l'Evangile selon Matthieu et d'autres textes bibliques, traitant de présages annonçant la fin du monde. Si les catholiques se refusent à accepter des témoins de Jéhovah ces indications contenues dans Matthieu 24 et dans d'autres passages, qu'ils les acceptent maintenant, bien qu'avec un grand retard et sous une forme particulièrement vague, de leur cardinal.

La journée de Tickey

Du correspondant de « Réveillez-vous! » dans la Rhodésie du Sud

« DEBOUT! Debout! Debout! » Voilà ce qu'entend Tickey le matin quand ses sens s'agitent de nouveau et qu'il ouvre des yeux pleins de sommeil. Il est à peu près cinq heures et demie lorsque le « commis de police » parcourt la colonie et fait retentir cet appel, d'une voix harmonieuse et pleine, pour réveiller les ouvriers de son patron.

Par l'unique petite fenêtre de sa cabane, qui a la grandeur d'une soucoupe, Tickey ne reçoit qu'une lueur de l'aube. Il donne à sa femme une légère bourrade; elle se lève alors consciente de ses devoirs, passe un simple vêtement de coton et se met à attiser le feu. Elle n'a pas d'allumettes, aussi se hâte-t-elle d'aller emprunter chez une voisine des braises pour allumer son feu. Vite sur le foyer à même le sol, au milieu de la cabane, là où traînent encore les cendres de la veille, elle chauffe un peu d'eau pour son mari.

Tickey qui a dormi nu, comme d'habitude, s'est levé pour mettre sa chemise et sa culotte kaki. Assis sur l'unique escabeau il suit la fumée qui s'élève et qui s'échappe par le toit d'herbe de forme conique. La fumée ne pourrait pas sortir ailleurs; en effet, outre l'entrée et le vasistas, la hutte ronde n'offre pas d'autre ouverture. L'habitation de Tickey est petite, elle mesure peut-être deux mètres et demi de diamètre. Pour la bâtir il a entrecroisé des pieux et les a revêtus d'argile. A l'intérieur aussi c'est l'argile lissée qui a servi de crépi. Le plancher: la terre battue.

Cependant l'eau de la rivière s'est réchauffée suffisamment pour que Tickey puisse se laver la tête et les mains. Sa barbe est vieille d'une semaine; c'est pourquoi il prend la lame d'un rasoir et racle les poils raides jusqu'à ce que ses bouts de doigts lui disent que le travail est fait. Puis il prend sa brosse à dents: une bande d'écorce qui se prête à ce service et qui, à un bout, est découpée en franges de manière à rappeler une brosse; c'est avec cela qu'il brosse ses saines dents blanches.

Il sait qu'à six heures il doit être au travail; il se dirige donc en toute hâte vers les champs de tabac. Comme il va nu-pieds sur un terrain raboteux, ses plantes ne sont plus sensibles. Quand une épine s'enfonce dans l'épiderme, il l'en sort avec une autre épine. Avec ses compagnons de travail il se rend dans les cultures de son patron où, pendant trois heures, il cueille des feuilles de tabac. A neuf heures le soleil est déjà brûlant et les colonnes de travailleurs sont heureuses de trouver, dans les hangars, un abri contre l'ardeur des rayons solaires; là, sous la surveillance d'un « commis » les feuilles de tabac sont attachées en paquets pour être suspendues et séchées.

A midi on accorde une heure pour la sieste. Jusqu'à ce moment Tickey n'a encore rien pris. Il est assis à l'ombre sous un arbre et se réjouit de voir venir sa femme avec le repas. Elle a préparé, comme à l'ordinaire, une épaisse bouillie de maïs qu'elle apporte dans un plat de bois. Dans un récipient de terre elle a encore des haricots cuits et un peu de sariette. Tickey et ses camarades se lavent les mains et s'accroupissent en cercle pour se remplir l'estomac. Ils mangent avec les mains en prenant dans le plat une boule de maïs entre les doigts; ils la roulent et la trempent dans l'eau avant de se la fourrer dans la bouche. On l'avale avec de l'eau ou un peu de bière douce. En un tournemain il a sonné une heure à l'horloge du temps et le travail reprend jusqu'au coucher du soleil.

Fatigués de leur journée les ouvriers se présentent à la distribution de leur ration quotidienne de vivres, soit une livre de farine de maïs et une tasse de fèves. Une fois par semaine on y ajoute un peu de viande. Pour sa famille, Tickey doit acheter les vivres dans le magasin qui donne sur la route et qui est réservé à la population noire. C'est là qu'il peut dépenser son salaire mensuel de 25 schillings. Le soleil disparaît à l'occident quand Tickey regagne sa hutte. Il balance ses provisions sur sa tête crépue. Comme il est propre, il éprouve le besoin de se baigner; on a prévu à cet effet dans la colonie un enclos où il se rend; sa femme lui apporte de l'eau; comme il n'a pas de savon aujourd'hui il frotte avec vigueur sa peau de bronze jusqu'à ce qu'il se sente propre.

Ainsi rafraîchi il entre dans la hutte-cuisine où ses voisins sont déjà en train de manger. Sa femme avec Sixpence, son petit garçon sur le dos, lui apporte, comme repas, la même bouillie de maïs avec une sauce à la sariette; tout en bavardant avec bonne humeur, dans la compagnie de ses amis, il savoure son repas. Seuls les hommes sont assis en cercle car les femmes et les enfants ont déjà mangé. Tickey pense à son petit et il aimerait bien savoir quel homme il deviendra un jour. En souriant il se rappelle comment on a eu l'idée de son prénom de Sixpence. Juste après la naissance une connaissance lui avait fait cadeau d'une piécette d'argent, de six pence, et on donna à l'enfant ce nom qui plaisait à la mère.

Pourtant Tickey en revient au cercle de ses amis. La veille on avait dansé et chanté au village, mais ce soir tous paraissaient se plaire à rester assis et à bavarder. Demain c'est dimanche et on ne travaille pas dans la plantation. Il aurait bien une invitation pour demain au sein d'une société où l'on boit de la bière, mais il se souvient du « Nouveau Testament » qu'il a acheté dans sa langue maternelle. Il ne lit pas bien, certes, mais ce qu'il a déjà lu lui a mieux plu que ce qu'on apprend d'habitude de la bouche des missionnaires, et il l'a dit à ses amis.

Lourd de sommeil, Tickey regagne enfin sa hutte. La vaisselle qui a servi au repas a été mise à l'écart pour être lavée le lendemain. Le petit Sixpence dort paisiblement et sa femme a déjà étendu sur le sol pour eux deux la natte de jonc. Elle la recouvre d'un drap, apporte les oreillers et pour chacun d'eux une couverture pour se couvrir et se défendre contre les moustiques. Au loin on entend se plaindre un chien, tout près une souris gratter, sans quoi tout est calme. Pourvu que le petit ne me réveille pas, pense Tickey, et il s'abandonne avec cette pensée au sommeil des bienheureux.

Il [Jéhovah] jugera les pauvres avec équité,
Et il prononcera avec droiture sur les malheureux de la terre;
Il frappera la terre de sa parole comme d'une verge,
Et du souffle de ses lèvres il fera mourir le méchant.
La justice sera la ceinture de ses flancs,
Et la fidélité la ceinture de ses reins.
Esaïe 11:4, 5.

Coureurs aquatiques en haute mer

DE TOUT temps les marins des sept océans ont observé avec un intérêt particulier les étonnantes bandes d'oiseaux qui suivent les bateaux à des milliers de kilomètres des terres. Amusés, mais parfois aussi comme angoissés par de sombres pressentiments, ils regardaient ce vol. Jeu alerte! Dans le creux de la vague puis sur la crête, les oiseaux risquaient d'être engloutis; sautillant pour ainsi dire de vague en vague et en même temps volant sur les eaux; puis ils revenaient saisir à la surface les déchets provenant de la cambuse; marchant, courant, immobiles sur la profondeur houleuse de la mer, pour voleter l'instant d'après çà et là, rapides comme l'éclair, tels des papillons de haute mer.

Ces oiseaux sont appelés pétrels, c'est-à-dire « petits Pierre » parce qu'ils se tiennent sur la surface de l'eau et même y courent, ce qui rappelait aux marins l'apôtre Pierre qui essaya de marcher sur les eaux. (Matthieu 14: 29) Il existe plusieurs espèces de pétrels. Ils appartiennent à une assez grande famille de palmipèdes aux narines en forme de canule, où l'on compte aussi les goélands et les célèbres albatros. Les plus répandus sont les petits pétrels de Wilson et les pétrels de Leach qui doivent leur nom d'hirondelles de tempête au fait qu'ils prennent souvent leurs ébats autour des bateaux exposés au gros temps. C'est pourquoi les marins superstitieux qui les voyaient s'approcher lisaient dans leur présence un mauvais signe. *Mater Cara!* (Mère chérie) avaient-ils coutume de s'écrier jadis dans leur latin aussitôt qu'ils les remarquaient. C'était une invocation à la vierge Marie; mais d'autres marins qui avaient retenu l'expression sans la comprendre donnèrent à ces oiseaux le nom de « poussins de la mère Carey ».

Ces petits pétrels mesurent de quinze à vingt centimètres de long, mais ils développent la grande envergure de quarante centimètres, ce qui leur prête une belle puissance de vol. Ils se distinguent des autres membres de la famille des procellariidés par leur plus petite taille, leur forme gracieuse et le voltigement de leur vol rapide. Sauf erreur, leur plumage ne change pas au cours des saisons et ne varie pas du mâle à la femelle, chose extrêmement rare dans le monde des oiseaux. Sur la tête, le dos, les ailes et la queue, la couleur est d'un noir tacheté tandis que les plumes du ventre sont grises. La base de la queue et les côtés du tronc sont fréquemment blancs; le bec et les longues pattes sont noirs. La partie palmée des pétrels de Leach est noire; elle est jaune en revanche chez les pétrels de Wilson.

Suivre les bateaux sur les routes océanes et à cette occasion attraper tout ce qui peut être saisi est plutôt un plaisir d'excursion pour les hirondelles de tempête. Habituellement elles se nourrissent surtout de plancton, de petits poissons, de seiches, de crustacés minuscules et de déchets de graisse des baleines et des phoques. Elles sont particulièrement friandes de nourriture riche en huile et en graisse pour être abondamment pourvues de suif dans leurs glandes sébacées, élément qui les protège contre l'eau de mer corrosive.

Où nichent-elles?

Cette question n'a pas reçu de réponse pendant des siècles, tout simplement parce que personne ne les a jamais vues à terre, ni n'a trouvé leurs nids. On pensait communément que ces oiseaux, avant la couvaison, déposaient leurs œufs à la surface de l'océan pour les faire éclore sous la chaleur solaire. A côté de beaucoup d'autres histoires extravagantes, les marins racontaient aussi que ces oiseaux portaient leur unique œuf sous l'aile jusqu'à l'éclosion du petit.

Les naturalistes des temps modernes ont résolu ce problème et ont ainsi écarté un reste de superstition moyenâgeuse. Comme on a pu le constater les pétrels de Leach occupent, à la couvaison, les îlots déserts de la côte de Maine, de Terre-Neuve, du Labrador, du Groenland, d'Islande et de la Grande-Bretagne septentrionale. Sous la latitude de Maine, c'est vers le milieu de mai, plus au nord un peu plus tard, que ces oiseaux de haute mer vont à terre et se creusent sur la plage des tunnels sinueux d'un demi-mètre à un mètre vingt-cinq, qui pénètrent horizontalement dans la terre. Dans le Pacifique les pétrels de Leach choisissent les Kouriles, les Aléoutes et les îles qui longent la côte de l'Alaska. Les pétrels de Wilson apparaissent aussi en été dans l'Atlantique nord sur les voies maritimes; mais ils sont les seuls à voler vers le sud, en septembre, jusque dans les régions antarctiques, où sur les plages désertes de l'été austral ils se vouent à la couvaison, comme leurs parents dans le nord.

Celui qui marche par hasard sur le boyau d'un nid de pétrels de Leach ne remarque probablement pas du tout de quoi il s'agit. Même s'il observait, des jours durant et du matin au soir l'entrée de ce tunnel, il n'en verrait jamais sortir ni entrer d'oiseau et en conclurait qu'il se trouve devant un terrier abandonné. Les pétrels de Leach ont en effet l'habitude de ne regagner leur nid qu'à la faveur de l'obscurité, de la nuit. Carl W. Buchheister, un de ceux qui se sont faits les observateurs nocturnes de ces oiseaux énigmatiques dans l'île Little Green, située devant la côte de Maine, décrit comme suit ses expériences dans le *Audubon Magazine:*

> Nous attendions en retenant notre souffle. Neuf heures — et nous ne percevions toujours que le bruit du ressac ... Alors tout à coup on entendit un bref gazouillement comme sorti du néant. « Ils sont arrivés, les pétrels sont là! », nous écrions-nous involontairement, tandis que de toutes les directions nous parvenait le cri des hirondelles de tempête. L'obscurité avec ses sons mystérieux et sa vie fantomatique nous avait enveloppés à l'improviste, et en même temps le sol semblait doué de langage car de dessous terre venaient des sons doux et roucoulants. Chaque oiseau qui était resté au nid pour protéger son œuf ou son petit répondait alors du fond du nid à l'appel du mâle ou de la femelle rentrant du large.
>
> Certes, ces pétrels de Leach étaient rentrés du large.

Malgré l'immensité de l'océan ils s'étaient retrouvés à la faveur de l'obscurité, cette nuit — comme beaucoup d'autres nuits — et même par un brouillard impénétrable. Fendant l'air dans ces conditions, chaque oiseau avait retrouvé l'île, d'où il venait, et se rendait sans se tromper dans son propre tunnel parmi les centaines d'autres. Tel était le secret nocturne de Little Green. Lire une relation sur ce merveilleux sens d'orientation, quand on est confortablement assis au chaud près de ses livres, voilà qui déjà stupéfie. Mais vivre ce miracle de la nature dans une île de l'océan, une nuit que l'obscurité et le brouillard privent de la vue toute créature vivante, cela permet de le saisir dans toute sa réalité profonde...

Peu de temps avant l'aurore et le réveil des mouettes et des hirondelles de mer, les cris des pétrels cessèrent soudain et ces oiseaux disparurent. Leur relève était accomplie: la garde descendante avait pris le chemin de la mer à la recherche de sa nourriture. Son départ, tout comme la rentrée, s'était déroulé à la faveur de l'obscurité. Telle est l'habitude immuable des pétrels de Leach, où qu'ils nichent.

Les œufs des rouges-gorges doivent être couvés 14 jours, ceux des mouettes argentées 28 jours, ceux de l'aigle marin 35 jours; mais il faut de 35 à 42 jours pour ceux des pétrels de Leach qui pourtant ne sont pas plus gros que des œufs de rouges-gorges. Les petits grandissent aussi fort lentement et restent jusqu'à 50 jours dans les boyaux. Leur lente croissance s'explique par le fait qu'ils ne sont pas nourris régulièrement. Parfois ils demeurent deux à trois jours sans subsistance avant qu'un des parents ne revienne. Il faut donc près de quatre mois à un petit pour qu'il devienne adulte, à compter à partir de la ponte.

Chose extraordinaire dans le monde des oiseaux, les hirondelles de tempête ont très peu de petits, elles compensent leurs pertes malgré tout et peuvent ne pas être condamnées à disparaître. Leur vie en haute mer peut nous paraître dangereuse, mais en réalité cette façon de vivre offre relativement peu de dangers pour elles. Il arrive que quelques-unes d'entre elles soient emportées par la tempête que même leurs puissantes ailes n'ont pas pu braver. C'est ainsi qu'en 1933 en plein Etat de New-York on a ramassé au sol quelques pétrels morts qui avaient été projetés par un tourbillon vers la terre. Mais de tels accidents sont exceptionnels. Au reste ces oiseaux ont peu d'ennemis, et c'est leur chance, car ils sont mal armés pour le combat et n'ont qu'une matière malodorante à faire gicler de leur bec, s'ils sont effrayés. Comme nous le voyons, le Créateur n'a pas oublié la gent ailée, mais il a abondamment pourvu à la vie de ces petits qui passent la plus grande partie de leur existence au-dessus de l'immensité océane.

(Suite de la page 5)

La Cour suprême du Canada...

droits de tous les citoyens canadiens. Elle a salué cette affaire comme une victoire de la liberté et l'a regardée comme une des plus importantes affaires que la Cour suprême canadienne ait eu à juger. Voici la déclaration du *Journal* d'Edmonton.

La semaine dernière la Cour suprême du Canada rendit un jugement dans une affaire qui deviendra peut-être une des plus importantes de son histoire — une affaire qui posa avec plus de force que jamais auparavant au Canada les questions si ardemment débattues de la liberté de parole et de culte.... M. le juge Rand maintint qu'elle ne pouvait être considérée comme séditieuse car elle n'incitait pas à la violence, mais qu'elle n'était avant tout, malgré une certaine extravagance de langage, qu'une protestation justifiée contre la persécution et l'oppression. Il décrivit le traitement des témoins de Jéhovah avec une franchise rarement vue dans une cour canadienne.... Il faut espérer que la critique cinglante de M. le juge Rand leur fera suffisamment honte [aux autorités de Québec] et qu'ils abandonneront leur politique de persécution.... Leur traitement [des témoins de Jéhovah] à Québec reste sans excuse. Ce n'est ni plus ni moins qu'une persécution religieuse organisée — la première de notre histoire nationale — et si on la permet, elle mettra en danger les droits de toutes les minorités religieuses du Canada.

Le *Leader-Post* de Regina dit:

M. le juge Estey parla pour tous les Canadiens qui sont démocrates, lorsqu'il déclara: « La conduite de chaque groupe au Canada qui refuse le droit de culte aux membres d'un corps religieux quelconque, ou même fait obstacle à l'exercice de ce droit, est une affaire d'intérêt publique » ... En effet, la Cour suprême a signifié sa réprobation bien méritée au gouvernement de Québec. Serait-il prématuré de croire que M. Duplessis tiendra compte de ce blâme?

Le *Free Press* de Winnipeg dit:

Peu d'autorités provinciales ont pu être accusées d'une façon aussi violente, pour leur façon d'agir, que le gouvernement de M. Duplessis. Harceler et persécuter un groupe dans la paisible propagation des articles de sa foi n'est pas seulement anti-démocratique, mais encore anti-chrétien. M. Duplessis ferait bien de méditer le jugement de M. le juge Rand. Il ferait bien de considérer jusqu'à quel point sa persécution d'une minorité a jeté le discrédit sur l'application de la loi dans sa province. La liberté de culte et la liberté de parole se trouvent toutes les deux attaquées dans la province de Québec avec l'appui entier du gouvernement de M. Duplessis. Pendant trois ans, un groupe paisible de citoyens de Québec a subi la persécution officielle en dépit des traditions de ce pays. C'est déjà grave quand les persécutions sont l'œuvre de foules ignorantes et emportées. Mais c'est bien plus grave quand ces pratiques sont instituées, encouragées et fomentées par ceux-là même qui sont les gardiens provisoires des libertés auxquelles ils nuisent.

Cependant, toutes les opinions ne sont pas favorables. Un « Père » Foley, prêtre catholique de Saskatoon, attaqua le principal journal de la ville, le *Star Phoenix*, pour avoir approuvé le jugement de la Cour suprême. Le « Père » Foley fut « stupéfait » de l'ignorance du journal qui écrivit que la liberté de culte avait été protégée. Le *Star-Phoenix* répondit:

Nous sommes fiers de notre position dans cette affaire. L'accusé distribuait une feuille volante qui était une protestation contre les iniquités qu'eut à subir son groupe par une majorité de ses concitoyens. C'était, nous le pensons, son droit de protester.... Si les témoins peuvent être réduits au silence à Québec parce que leurs vues et façon d'agir « offensent » la majorité, alors nous croyons que toute minorité au Canada est menacée, y compris celle de l'église catholique dans les endroits où elle se trouve en minorité. Nous pensons que cela serait un tort.

La puissance du Dieu Très-Haut Jéhovah a donné à son peuple une grande victoire à Québec et au Canada. Il y a maintenant une déchirure longue, large, impossible à raccommoder, dans le rideau de fer que Québec a dressé contre l'enseignement de la Bible. De nombreuses personnes à Québec seront heureuses de la voir. Les témoins de Jéhovah n'ont pas seulement réussi à défendre leurs propres droits, mais leur combat a écrit dans la loi la liberté pour le reste du peuple canadien.

AIDE THÉOCRATIQUE

pour les proclamateurs du Royaume

Leçon 82

Semaine du 9 juillet 1950

La Hiérarchie et les dictateurs modernes

« Mon royaume n'est pas de ce monde. » Ces paroles sont de Christ Jésus, et certes, l'un quelconque des présomptueux papes de la Hiérarchie, soi-disant « Vicaire de Christ », n'en prononce pas de pareilles. Jésus repoussa Satan lorsqu'il lui offrit les royaumes de ce monde, mais, avide de pouvoir, la Hiérarchie cherche à se saisir de la domination mondiale. Au lieu de dire: « Retire-toi Satan! » cette organisation politico-religieuse conclut des alliances, des concordats et des accords secrets avec les dictateurs diaboliques. — Mat. 4: 8-10; Jean 18: 36.

Italie. Dans la parade des Etats-amants, nous considérerons premièrement et brièvement l'Italie, patrie de la Hiérarchie. En Italie le Vatican s'est remarié, restaurant l'union de l'église et de l'Etat. Le contrat de mariage le plus récent fut signé avec Mussolini en 1929 et reste toujours en vigueur. Ce qui suit en dit long.

Le cardinal Gasparri, représentant personnel du pape au Congrès eucharistique de Sulmona, Italie, déclara: « Le gouvernement fasciste d'Italie constitue la seule exception à l'anarchie politique des gouvernements, parlements et systèmes du monde entier. » [Ces paroles furent prononcées avant que soit établie l'Allemagne catholique et nazie de Hitler.] (*Daily Herald* de Londres du 15 septembre 1932)

L'*Osservatore Romano* du 22 août 1935, jour même où la Société des Nations se réunissait pour débattre le cas de l'attaque fasciste contre l'Ethiopie sans défense, rapporta que 57 évêques et 19 archevêques d'Italie envoyèrent à Mussolini un télégramme commun rédigé comme suit: « L'Italie catholique remercie Jésus-Christ de la restauration de la grandeur du pays, fortifié par la politique de Mussolini. »

Le cardinal Schuster de Milan, ami du pape Pie XI, a déclaré le 28 octobre 1935: « En ce moment, le drapeau italien porte triomphalement la croix de Christ à l'Ethiopie, ouvrant la route à l'émancipation des esclaves et en même temps à notre propagande missionnaire. »

Espagne. En Espagne la main de la Hiérarchie a été ferme, sanglante et oppressive. Une république légalement constituée fut formée en 1931, avec une nouvelle constitution promulgant la séparation de l'église et de l'Etat, la confiscation des propriétés de l'église qui devenaient propriétés publiques, et l'instruction fut soustraite au clergé. La Hiérarchie chercha promptement sa revanche en organisant une contre-révolution dirigée par son loyal fils, le général Franco, qu'elle bénit, l'appelant un « gentleman chrétien ». La guerre civile inspirée par la Hiérarchie prit fin le 28 mars 1939 avec la reddition de Madrid au général « boucher » Franco, qui réussit ainsi à renverser la république démocratique espagnole à l'aide de l'église et de ses fils dévoués Hitler et Mussolini. Franco établit immédiatement un gouvernement totalitaire, rendant à l'église la position qu'elle avait perdue, ses propriétés confisquées, et l'instruction fut de nouveau confiée au clergé. La citation suivante, instructive, réfute la prétention de la Hiérarchie selon laquelle Franco aurait sauvé l'Espagne du communisme.

Alexandre H. Uhl, rédacteur à l'étranger du *PM*, déclare: « J'étais correspondant de l'Associated Press à Madrid depuis un an avant le déclenchement de la guerre civile. Ce que j'écris maintenant concerne les choses que j'ai vues de mes propres yeux. La révolution de Franco fut la révolution des propriétaires fonciers, du clergé réactionnaire, de l'aristocratie monarchique et des grands industriels d'Espagne, contre la marée montante de la démocratie qui grossissait chaque jour davantage depuis la première guerre mondiale. Le gouvernement contre lequel Franco et ses généraux se révoltèrent était un gouvernement de Front populaire. C'était un gouvernement formé de républicains, de libéraux, de membres travaillistes et de socialistes. Il n'y avait pas un seul communiste. C'était un gouvernement décidé à séparer l'église de l'Etat, comme aux Etats-Unis, et décidé à établir l'instruction laïque telle que nous l'avons aussi. »

Allemagne. Dans ce pays, la Hiérarchie a toujours maintenu en ébullition le chaudron de la religion. Elle a toujours favorisé l'Allemagne comme « épée de l'église ». Il faut garder à l'esprit que le traité de Londres de 1915, conclu avec le royaume d'Italie, priva le pape d'une quelconque participation aux négociations du traité de paix qui suivit la première guerre mondiale, car les relations du pape avec les alliés teutoniques étaient trop notoires. Quand Hitler s'empara du pouvoir en 1933, la Hiérarchie s'empressa de signer un concordat avec le régime nazi, concordat toujours en vigueur. Voici d'autres témoignages.

Franz von Papen, chevalier papal et un des principaux émissaires de Hitler à l'étranger, déclara dans *Der Völkische Beobachter* du 14 janvier 1934: « Le troisième Reich est la première puissance qui, non seulement reconnaît, mais qui de plus met en pratique les hauts principes de la papauté. »

« Le but de guerre de l'Allemagne, a dit ce soir le Dr Edmund A. Walsh, est le rétablissement du saint-empire romain. Le Dr Walsh, recteur du Foreign Service School de Georgetown (une université jésuite près de Washington D. C.), déclara avoir entendu Adolf Hitler dire que le saint-empire romain, qui était un empire germanique, devait être rétabli. » (*Times* de New-York, 17 février 1940)

« *Berlin,* le 27 août (AP). — Un manifeste de loyauté envers Adolf Hitler, formulé à la Conférence des évêques catholiques allemands de Fulda, sera lu aux fidèles du haut des chaires à la fin de la guerre, annonce aujourd'hui la D. N. B., agence officielle d'information. Outre ce manifeste de loyauté à Hitler, la conférence qui prit fin le 22 août, exprima sa gratitude envers les troupes allemandes. L'agence dit que l'opinion dominante à la conférence disait que l'église catholique en Allemagne est redevable aux troupes allemandes de leur avance victorieuse et de la défense de la patrie allemande. Si les forces armées allemandes n'avaient pas repoussé avec succès l'invasion ennemie, les catholiques allemands n'auraient pu poursuivre sans interruption et si tranquillement l'œuvre de l'église et leurs fonctions ministérielles'. » (Publié par *Record* de Philadelphie, le 28 août 1940)

Japon. Des relations diplomatiques furent établies entre le Japon et le Vatican en juin 1942, après l'attaque perfide sur Pearl Harbour! Notez ce qui suit:

Le *Times* de Tokio, Japon, publia ceci: « La voix de la justice se fait entendre du Vatican. Jamais auparavant l'action actuelle du Japon en Chine n'a reçu un tel appui, sans réserve, à l'extérieur de la nation. En outre, la portée des instructions du Saint-Siège réside dans le fait qu'il y a presque 400 000 000 de catholiques romains pour qui la parole du Vatican fait loi. Ainsi, on peut dire qu'un quart de la population du monde soutient le Japon dans son entreprise en Chine. L'église catholique nous appuie, nous exhorte à combattre pour empêcher la pénétration communiste en Asie. »

Lors d'une émission japonaise officielle, le 9 janvier 1942, enregistrée par l'United Press, on entendit: « M. O. Daugherty, archevêque irlandais pour la Grande Manille et l'évêque Madriga, représentant du pape aux Philippines, s'engagèrent jeudi à coopérer sans réserve avec les forces japonaises en vue de créer un ordre nouveau en Asie orientale. » (Publié dans le *Courier-Journal,* Louisville, Ky.)

« Une émission de Berlin enregistrée ce soir par CBS, cite une dépêche de Manille déclarant que le gouvernement fantoche des Philippines, vendu au Japon, ,a maintenant été reconnu par le Vatican'. » (*Times Union* de Floride, le 11 janvier 1944)

De cette manière la Hiérarchie a reconnu et soutenu les conquêtes des dictateurs modernes, soufflетant rudement les démocraties. D'autres témoignages documentaires pourraient être ajoutés, mais les faits ne sont que trop bien connus. Des personnes bien informées se rappelleront qu'en Autriche le cardinal Innitzer hissa le drapeau nazi à croix gammée sur sa cathédrale pour célébrer l'occupation du pays par Hitler; que c'est un prêtre catholique, le « Père » Tiso qu'Hitler installa comme chef de la Slovaquie vaincue; qu'en Pologne les prêtres catholiques suivaient les légions nazies pressant la population de se soumettre à la domination allemande; qu'en France au moment où s'écroulait la république, la « cinquième colonne » de la Hiérarchie accomplit son œuvre mortelle. Ensuite la marionnette de Vichy, Pétain, fut installée au pouvoir et encensée par la Hiérarchie qui l'appela le « bon maréchal ». Entretemps, des lois antisémitiques furent promulguées. Au Canada, au Mexique, en Argentine, et dans d'autres pays des deux hémisphères, si on jette un coup d'œil sur la scène politique, on peut observer les mêmes intrigues dictatoriales de la Hiérarchie.

Mais, vers la fin de 1944, lorsque le cours de la guerre tourna à l'avantage des Alliés, le Vatican, astucieux, commença à envisager l'utilité de changer de monture politique. C'est alors qu'un de ses cardinaux, faisant volte-face, déclara au sujet du « bon maréchal » Pétain qu'il était un homme «sans la moindre conviction morale et religieuse ». Toutefois, si cette organisation-amazone a réussi à se glisser de sa monture totalitaire pour enfourcher la bête démocratique de la paix, elle ne réussira jamais à sauter de celle-ci pour se hisser derrière Christ Jésus sur sa juste monture guerrière lorsqu'à Armaguédon il attaquera ce monde inique, pourri de religion. Alors, elle aura accompli sa dernière chevauchée.

Répétition: 1. Quelle est la différence politique existant entre Christ Jésus et la Hiérarchie? 2. a) Quels faits dévoilent les intrigues que la Hiérarchie a tramées avec les dictateurs modernes en Italie? b) En Espagne? c) En Allemagne? d) Au Japon? 3. Quels autres faits peuvent se remémorer les personnes bien informées? 4. Que peut encore faire la Hiérarchie? Mais que ne pourra-t-elle jamais faire?

Leçon 83

Semaine du 23 juillet 1950

La Hiérarchie catholique et la Bible (Ire partie)

« L'église catholique romaine » a commencé sous le règne de Constantin le Grand. C'est sous ce règne que fusionnèrent le paganisme romain et le christianisme apostat qui s'était développé. Constantin adopta le titre et la fonction de « Vicaire de la divinité », titre que s'arrogea plus tard le pape de Rome. Chef politique de l'Empire romain, Constantin ajoutait à cette fonction celle de « Pontifex maximus » ou « Souverain pontife », titre païen, fonction païenne, que le pape s'attribua également. Dans l'exercice de ses fonctions religieuses, le pape est successeur, non de Pierre, mais de l'empereur païen.

S'ingérant dans les affaires religieuses, Constantin convoqua le premier concile à Nicée en l'an 325 après J.-C. Sous sa surveillance fut rédigé le *Symbole de Nicée*. L'autorité de l'empereur, appuyée par l'épée séculière, exigea l'adoption de ce credo par tous ceux qui voulaient être membres de l'organisation religieuse. Ce credo a été adopté et élargi par l'organisation catholique romaine. Ce credo est contraire à la Parole écrite de Dieu quant à la « Trinité », une *trinité* n'étant même pas mentionnée dans la Bible, y est encore moins enseignée. Au sens moderne du mot, le premier pape en date est Léon Ier, (440–461) Il visa un seul but: Faire prévaloir le pape romain sur toute la « chrétienté ». Comme une telle fonction n'est pas autorisée dans la Bible, ses tentatives montrent que la Hiérarchie catholique romaine, de haut en bas, est en désaccord avec la Bible. — I Cor. 4: 8.

Etant donné que la secte catholique romaine apparut (au plus tôt) au quatrième siècle après J.-C., il est évident que la Bible existait des siècles avant ce culte. Le dernier des apôtres mourut en l'an 100 après J.-C. et les soixante-six livres du canon des saintes Ecritures furent rassemblés au deuxième siècle. Au troisième siècle les livres de la Bible se présentaient sous forme d'un *recueil de livres* et ils étaient considérés comme étant la Parole inspirée de Dieu. La Hiérarchie catholique romaine base en grande partie sa prétention d'avoir produit la Bible sur le fait qu'au quatrième siècle (397 après J.-C.), un concile religieux réuni à Carthage et non à Rome, ratifia formellement le catalogue des livres des Ecritures saintes. Dès lors, ce catalogue fut agréé par l'organisation religieuse latine.

En 383, donc avant ce concile de Carthage, Jérôme commença la traduction de la Bible Vulgate en latin. D'anciennes versions latines existaient déjà, mais il y avait entre elles certaines divergences. En l'an 404 Jérôme complétait la traduction en latin de la Bible entière, textes hébreux et grecs. Sa traduction fut connue sous le nom de Vulgate, ou *editio vulgata,* ce qui signifie *édition vulgaire* ou *commune* des Ecritures. Au début elle ne fut pas populaire, il fallut plus d'un siècle pour qu'elle remplace complètement les vieilles versions latines ou italiques, et pour devenir la version biblique autorisée par l'organisation religieuse occidentale. Des milliers d'exemplaires en furent faits et la Hiérarchie finit par la considérer d'autorité égale à celle du texte original des Ecritures.

Avec le temps, le latin cessa d'être la langue du peuple. Pour le peuple la Vulgate devint alors de moins en moins compréhensible. Ce fait favorisa l'ambition du clergé catholique romain. Au onzième siècle le pape Grégoire VII remercia expressément Dieu de cette circonstance protégeant le peuple contre une mauvaise compréhension de la Bible. Comme la Bible n'existait pas dans le langage commun, le peuple dépendait du clergé pour entendre la Parole de Dieu et devait se soumettre à son interprétation de cette Parole. Le clergé s'arrogea le droit d'interpréter la Bible, prétendant qu'elle n'est pas destinée au commun peuple et quelle ne peut être comprise par des personnes manquant d'instruction sans risquer la naissance d'opinions différentes de celles du clergé, créant ainsi des hérésies et des schismes.

Jean Wiclef et ses collaborateurs furent les premiers à traduire la Bible entière en anglais. Wiclef commença ce travail en 1382 et il traduisit les Ecritures grecques et environ la moitié des Ecritures hébraïques avant sa mort, en 1384. Nicolas de Hereford compléta l'œuvre. Environ huit ans plus tard, l'ouvrage fut entièrement revisé par Richard Purvey. L'organisation religieuse catholique d'Angleterre s'opposa violemment à la propagation de la Bible de Wiclef. L'archevêque Arundel de Canterbury parla de « ce scélérat pernicieux, Jean Wiclef, fils du vieux serpent, précurseur de l'antéchrist, qui a comblé son iniquité en inventant une nouvelle traduction des Ecritures ». Peu après, l'Assemblée de Canterbury interdit de telles traductions. Les lecteurs de la Bible furent brûlés, un exemplaire lié à leur cou; des enfants furent forcés d'allumer le bûcher de leurs parents, et les suppôts de la Hiérarchie catholique romaine traquèrent comme des bêtes sauvages ceux qui détenaient la Bible traduite par Wiclef. En 1415 le concile de Constance condamna ses écrits, et en 1428 sa dépouille mortelle fut exhumée et brûlée et les cendres jetées dans le fleuve voisin, le Swift.

Au quinzième siècle fut inventée l'imprimerie à caractères mobiles. Le premier ouvrage qu'elle produisit fut la Bible en latin, en l'an 1456 environ. La Hiérarchie se servit de la presse à ses propres fins. En 1522 le cardinal Ximénès de l'université espagnole d'Alcala ou Complutum, publia son célèbre *Complutensian Polyglot*. Les quatre premiers volumes contiennent

Le catholicisme, un train pour le ciel?

SOUS le titre « Nouvelles catholiques » divers journaux des Etats-Unis publièrent l'article suivant:

Comme c'est simple de faire un voyage au ciel!

Comme c'est simple de se rendre dans une ville quelconque du pays! Assurez-vous simplement que vous êtes dans le bon train et restez-y. Soumettez-vous aux simples règlements du voyage. C'est tout. Vous êtes sûr de parvenir à destination.

Comme c'est simple de faire un voyage au pays de notre Père céleste. Assurez-vous simplement que vous êtes sur la bonne route et restez-y. Respectez les simples règlements. C'est tout. Vous êtes sûr de parvenir à destination.

Les mécaniciens et le personnel des chemins de fer doivent connaître l'art de conduire un train. Les passagers peuvent l'apprendre dans leur propre intérêt. Mais comme les trains sont faits pour tout le monde, celui qui n'en connaît que peu arrivera tout de même confortablement à destination, à condition qu'il reste dans le train et se soumette à ses règlements.

Les théologiens et les professeurs doivent connaître les particularités de la voie menant au ciel et construite par Dieu. Les laïques sont encouragés à les étudier aussi. Mais comme le train de Dieu doit être fait pour tous les hommes, celui qui ne connaît que peu de ces particularités parviendra tout de même confortablement à destination à condition qu'il reste dans le train et se soumette à ses règlements.

Par un simple raisonnement, le catholique est convaincu de la fondation par Dieu d'une église véritable, qui, parce qu'elle est le « train » de Dieu, doit être parfaite en elle-même et dans ses actions. Pour s'en assurer, le catholique croit que Dieu a rendu son mécanicien, le pape, infaillible dans la conduite de la locomotive — qu'il a divinement donné pouvoir aux prêtres, son personnel des chemins de fer, pour diriger, servir et nourrir les passagers — et que, par conséquent, pour la masse des catholiques, une simple foi et une simple obéissance représentent le prix du billet pour entreprendre d'ici-bas le voyage jusqu'à la gare céleste.

Cette petite illustration est si attrayante dans sa simplicité que le premier mouvement de beaucoup de personnes est de l'avaler immédiatement. Elle donne à entendre qu'il est inutile d'étudier soi-même; d'une façon ou d'une autre on arrivera au ciel. Mais il ressort de cette illustration que les laïques devraient étudier ces choses, donc les catholiques de bonne foi ne devraient pas hésiter à le faire. Les questions cruciales sont: l'église catholique est-elle le bon train? Sa destination est-elle le ciel? Le pape est-il le mécanicien infaillible de Dieu? Les prêtres forment-ils le personnel de Dieu? Connaissent-ils et enseignent-ils les « particularités de la voie menant au ciel et construite par Dieu »? Considérez ce qui suit (tous les textes scripturaux cités sont empruntés à la Bible catholique Crampon):

« Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise. » (Matthieu 16:18) D'après ce texte le catholicisme soutient que Pierre est la pierre sur laquelle l'église est bâtie. Cependant, « Pierre » et « pierre » sont traduits de différents mots grecs originaux et représentent des choses différentes. Dans la première épître aux Corinthiens 10:4 il est écrit: « Ce rocher était le Christ. » C'est lui qui est le Rocher, la Pierre angulaire contre laquelle beaucoup trébuchent, et Pierre l'identifia comme étant le Rocher, mais ajouta que d'autres personnes sont comme des pierres vivantes édi-

---

l'« Ancien Testament » avec le texte hébreu, latin et grec sur trois colonnes et, en outre, le Targum ou paraphrase chaldéenne avec sa version latine. Un ouvrage si coûteux n'était pas destiné à l'usage du peuple; il ne comprenait aucune langue vivante, mais uniquement des langues mortes. Six cents exemplaires furent imprimés, ce qui limitait la circulation de l'ouvrage.

Ensuite vint Martin Luther. En 1521 il rompt avec la Hiérarchie. Après cette date, il traduisit la Bible entière en allemand, terminant ce travail en 1534. La Hiérarchie rageait et le pape Léon X publia une bulle d'excommunication contre Luther. A ce moment-là, les soucis causés à la Hiérarchie par les éditions populaires de la Parole de Dieu ne firent que commencer. En 1535 la Bible fut pour la première fois imprimée in extenso en anglais par Myles Coverdale. En 1525 la traduction des Ecritures grecques par William Tyndale la précéda. Malgré la fureur de l'évêque de Londres, le cardinal Wolsey, et de Sir Thomas More, « canonisé » plus tard, quantités d'exemplaires entrèrent en Angleterre. Finalement Tyndale fut pris, étranglé sur le bûcher et brûlé en 1536. C'est alors qu'il était en prison que l'édition de Coverdale fut imprimée, mais toujours hors d'Angleterre. D'autres éditions anglaises suivirent: la « Bible Matthieu » (1537), la « Grande Bible » (1539), la « Bible de Genève » (1560) et la « Bishops' Bible » (1568). C'est en 1538 qu'une Bible en anglais fut imprimée pour la première fois en Angleterre même.

Ne pouvant empêcher la publication de la Bible en langue populaire, la Hiérarchie s'efforça de concurrencer les éditions non catholiques. En anglais, la version catholique romaine du « Nouveau Testament » fut éditée en 1582 au collège anglais de Reims, en France. L'« Ancien Testament » parut à Douai en 1610. L'ouvrage complet connu sous le nom de « Version de Reims et de Douai » n'est qu'une traduction secondaire des Ecritures à partir de la Vulgate latine de Jérôme. Cette traduction est rigide, peu sûre, difficile à comprendre. L'évêque anglais Richard Challoner, vice-président de l'Université de Douai, revisa la version de *Douay* en anglais de 1749 à 1750. Cependant la version de *Douay* n'acquit jamais la popularité de la version protestante de la Bible, de 1611, connue sous le nom de *Version du roi Jacques* ou *Version autorisée*. Cette dernière devint la version la plus répandue du monde, et c'est pour cette raison que la colère de la Hiérarchie a été spécialement dirigée contre elle.

Répétition: 1. Selon ce que révèle l'histoire, de qui le pape est-il le successeur? 2. Quels faits prouvent que de haut en bas la Hiérarchie est en désaccord avec la Bible? 3. Sur quel fait la Hiérarchie base-t-elle sa prétention d'avoir produit la Bible? Quels faits historiques prouvent que ses prétentions sont fausses? 4. a) Que savons-nous de la Vulgate? b) Pourquoi le clergé catholique fut-il content lorsque le latin cessa d'être la langue du peuple? 5. Qui furent les premiers à traduire la Bible entière en anglais? Et quelle fut la réaction des catholiques quant à cette traduction? 6. Comment la Hiérarchie se servit-elle de la presse à ses propres fins? 7. Quelles publications augmentèrent au seizième siècle les soucis de la Hiérarchie causés par les éditions de la Parole de Dieu dans la langue populaire? 8. a) Comment la Hiérarchie s'efforça-t-elle de concurrencer les versions populaires non catholiques? b) Dites ce que vous savez du style et de la préparation de la version de *Douay*. 9. Pourquoi le venin de la Hiérarchie a-t-il été spécialement dirigé contre la *Version du roi Jacques*?

fiées sur lui pour former le temple spirituel ou Eglise. (I Pierre 2: 1-9) Le verset 14 de l'Apocalypse, chapitre 21, nous parle de douze pierres fondamentales qui sont les douze apôtres. Pierre n'était qu'un de ces douze, qui tous sont sur le même pied d'égalité.

Que dire des « clefs du royaume des cieux » confiées à Pierre? Jésus parla de la « clef de la connaissance », et c'étaient de telles clefs qui furent confiées à Pierre. Il en employa une pour ouvrir la porte de la connaissance, concernant le mystère du Royaume au temps de la Pentecôte, et il utilisa l'autre pour révéler ce même mystère aux Gentils et à Corneille en particulier. Ces portes de la connaissance une fois ouvertes aux Juifs et aux Gentils ne furent plus jamais fermées, et, en conséquence, il ne fut plus jamais nécessaire d'employer ces clefs. Pierre compléta l'œuvre que Jésus lui avait confiée, et il n'eut pas besoin de successeur pour la mener à bonne fin. Quant aux « clefs de la mort et de l'enfer », Pierre ne les possédait pas, mais seulement Christ Jésus. — Matthieu 16: 19; Luc 11: 52; Actes 2: 14–36; 10: 1–48; Apocalypse 1: 18.

Pierre n'était pas infaillible. Une fois Jésus lui dit: « Va-t'en! Arrière de moi, Satan, tu m'es un scandale. » Pierre renia Christ au cours d'une épreuve décisive. Pierre succomba, à un moment donné, sous la pression de la crainte des hommes et fit ce qui est mal. L'apôtre Paul le réprimanda alors ouvertement, devant toute l'assemblée. Pierre considérait certains des enseignements de Paul comme de la « nourriture solide », « difficile à comprendre ». Pierre n'était certainement pas le seul canal de l'enseignement ou de la révélation. De plus, il semble que le disciple Jacques présidait le corps gouvernant de l'Eglise à Jérusalem. — Matthieu 16: 23; 26: 34, 35, 69–75; Galates 2: 11–14; II Pierre 3: 16; Actes 15: 13–20.

Pierre n'a jamais agi comme les papes catholiques qui prétendent lui succéder. L'église catholique reçoit de ceux qu'elle protège des rémunérations en espèces et elle vend de prétendues faveurs divines quand elle ramasse de l'argent pour des messes. Ces messes sont dites pour faire sortir des âmes qui souffrent dans un purgatoire mythique d'où elles sont expédiées au ciel. Mais lorsqu'on offrit de l'argent à Pierre pour lui acheter des faveurs divines, il dit à l'acheteur: « Périsse ton argent avec toi, puisque tu as pensé acquérir le don de Dieu à prix d'argent. » (Actes 8: 20) Les papes reçoivent beaucoup d'honneur et acceptent les révérences et les prosternations des hommes; ils vont même jusqu'à se laisser baiser les mains et les pieds. Mais jamais Pierre n'a agi de cette façon. « Comme Pierre allait entrer, Corneille alla au-devant de lui, tomba à ses pieds et se prosterna. Mais Pierre le releva en disant: « Lève-toi; moi aussi je suis un homme. » (Actes 10: 25, 26) Les papes et les prêtres désirent ardemment et sollicitent des titres flatteurs et ils sont furieux quand on ne les appelle pas « Père »; mais Jésus dit, « Ne donnez à personne sur la terre le nom de Père, car il n'est pour vous qu'un seul Père, celui des cieux. » — Matthieu 23: 9, *Crampon*.

Les ecclésiastiques catholiques enseignent-ils les « particularités de la voie menant au ciel et construite par Dieu », voie que Jésus déclara être étroite et qui serait trouvée par quelques-uns seulement? (Matthieu 7: 14) Le catholicisme enseigne que l'homme a une âme immortelle et que le péché a pour châtiment les tourments du purgatoire. La Bible dit: « L'âme qui pèche sera celle qui mourra »; « Le salaire du péché, c'est la mort. » (Ezéchiel 18: 4; Romains 6: 23) Le catholicisme enseigne que la terre littérale sera détruite par le feu. La Bible dit: « La terre subsiste toujours. » (Ecclésiaste 1: 4) Le catholicisme utilise des images dans l'adoration. Mais le second des dix commandements dit: « Tu ne te feras pas d'image taillée, ni aucune figure de ce qui est en haut dans le ciel, ou de ce qui est en bas sur la terre, ou de ce qui est dans les eaux au-dessous de la terre. Tu ne te prosterneras point devant elles et tu ne les serviras point. » — Exode 20: 4, 5.

La liste des contradictions entre le catholicisme et la Bible pourrait être allongée et comprend beaucoup d'autres exemples, mais permettez à ce qui suit de vous montrer combien l'église catholique respecte peu la Bible. *Un Catéchisme de la Doctrine chrétienne*, édition révisée du Catéchisme de Baltimore, N^os^ 1 et 2, publiée en 1941, omet complètement le second commandement cité plus haut! Pourquoi? Pour éviter que leur utilisation anti-scripturale des images ne soit dénoncée. Pour cacher leur énorme péché causé par la suppression de ce commandement, ils divisent le dixième commandement en deux. De cette façon, il y a toujours un total de dix commandements. Jéhovah Dieu condamne ceux qui ajoutent ou retranchent de sa Parole, la Bible. Non seulement le catholicisme retranche de la Bible, mais de nombreux siècles après l'achèvement du canon de la Bible, il y ajouta des livres apocryphes. — Deutéronome 4: 2; Apocalypse 22: 18, 19.

Dans la citation au début de cet article, les autres catholiques prétendent que l'église catholique peut être comparée à un « train menant au ciel ». Mais la ressemblance montre plutôt autre chose. La conduite du clergé catholique n'est pas en accord avec le chemin tracé par la Bible, mais ressemble étrangement à la voie suivie par les pharisiens. La doctrine catholique ne marche pas sur la voie de l'enseignement biblique, mais elle ressemble aux dogmes païens des temps anciens. Le catholicisme conduit un train bondé de centaines de millions de voyageurs, qui, au lieu de ressembler au chemin étroit des chrétiens en route pour le ciel, chemin que, selon Jésus, peu trouveront, ressemble plutôt à la voie spacieuse menant à la destruction et encombrée de multitudes d'hommes. Le train du catholicisme est sur la mauvaise voie pour le voyage des chrétiens.

« Tout ce qui a été écrit d'avance l'a été pour notre instruction, afin que, par la patience, et par la consolation que donnent les Ecritures, nous possédions l'espérance. » — Romains 15: 4.

La réalisation d'une telle espérance dépend du Créateur, car lui seul est le « Dieu de l'espérance ». Ce qu'il propose à tous les hommes, par sa Parole, n'est pas une espérance vaine. Il a le pouvoir d'accomplir ses promesses, et il a résolu de remplacer le présent monde caduc et sans espérance par un règne de justice. N'apprécierez-vous pas, vous aussi, l'encouragement qui résultera d'une connaissance accrue de cette domination, du Royaume, l'espérance de toute l'humanité? Vous le trouverez certainement si vous lisez attentivement le livre de 350 pages

« Que Dieu soit reconnu pour vrai! »

Il vous sera expédié sans frais de port, contre l'envoi préalable d'un montant de 1 fr. 50.

Watch Tower, 39, Allmendstrasse, Berne 22
(Compte de chèques postaux III 3319)

du 13 mai au 9 juin 1950

Victoire de l'opposition aux élections turques

Le parti démocrate a obtenu aux élections du parlement turc (du 14 mai) 408 sièges sur un total de 487. Il ne fournissait auparavant que 33 députés, alors que le parti populaire républicain qui vient de succomber occupait 402 sièges. Le président des démocrates, le banquier Celal Bayar, prend maintenant la place d'Ismet Inonu en qualité de président d'Etat. Il s'agit des premières élections libres en Turquie, où un second parti, précisément celui de l'opposition, n'existe que depuis 1946. Il ne faut cependant pas s'attendre à de grands bouleversements par suite du résultat de ces élections, mais seulement à des changements de personnel.

A propos de la « police populaire » de l'Allemagne orientale,

les puissances occidentales ont envoyé au gouvernement des Soviets des notes de protestation identiques. D'après la teneur de ces dernières, cette troupe, forte d'environ 50 000 hommes, revêt, étant donné son instruction et son équipement, le caractère d'une armée constituée par des unités d'infanterie, d'artillerie et de blindés. L'existence de cette troupe porte atteinte à la convention sur la démilitarisation de l'Allemagne. Seule une dissolution immédiate de ces effectifs militaires est susceptible de rétablir parmi les peuples libres du monde une certaine confiance dans l'amour de la paix du gouvernement soviétique.

En vue des « élections populaires » en Allemagne orientale

du 15 octobre prochain, les résultats ont déjà été déterminés — sans les électeurs — par la décision prise par tous les partis de la zone orientale, de n'établir qu'une seule liste de candidats. 68 pour cent de ces candidats appartiendraient au « parti socialiste unitaire de l'Allemagne ».

Trafic aérien au-dessus de l'Atlantique

Depuis 1927, où réussirent les premiers vols directs entre l'Amérique du Nord et le continent européen, 23 ans seulement se sont écoulés. A l'heure actuelle, un tel voyage n'est plus un « jeu avec la mort », sinon il n'aurait pas été effectué au cours des trois premiers mois de cette année par 50 000 passagers en chiffre rond, ainsi qu'il ressort d'une communication de l'Union internationale des transports aériens.

Aux élections parlementaires belges

du 4 juin, les chrétiens-sociaux catholiques ont obtenu un siège de plus qu'il était nécessaire pour avoir la majorité absolue. Ils ont constitué un gouvernement à parti unique, présidé par l'ancien ministre de l'économie Jean Duvieusart. Leur lutte en faveur du retour du roi Léopold les mettra en rude opposition avec les socialistes. L'ancien premier ministre Spaak, socialiste, a déclaré à une assemblée monstre qui eut lieu à Bruxelles avant les élections, que si les chrétiens-sociaux obtenaient la majorité absolue, il pourrait en résulter un régime totalitaire.

Tremblement de terre au Pérou

La ville de Cuzco dans le Pérou méridional, où des ruines rappellent qu'elle était autrefois la capitale de l'Empire des Incas, a été, le 21 mai, gravement dévastée par un tremblement de terre qui n'a duré que quatre secondes. 40 pour cent des édifices de cette ville de 45 000 habitants auraient été endommagés. Le nombre des morts, 83, a été relativement faible.

La guerre froide dans les régions éthérées

Les Etats-Unis d'Amérique et la Grande-Bretagne possèdent maintenant 70 postes émetteurs de radio qui émettent en langue russe, ainsi que l'a déclaré Edward Barett, directeur du service américain d'information pour l'étranger. Il a dit en outre que l'Union soviétique emploie au moins 250 émetteurs de brouillage contre les émissions de la « Voix d'Amérique » et les émissions britanniques, et que l'isolement des peuples soviétiques par le « rideau de fer » fonctionne aujourd'hui mieux que jamais.

L'union charbon-acier

ne comprendra pas seulement l'Allemagne et la France; la Belgique, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas veulent aussi y participer. Ce vœu a été exprimé le 3 juin dans une déclaration des six puissances. La Grande-Bretagne reste encore dans l'expectative.

L'Indonésie et le Vatican

sont entrés à la fin de mai en rapports diplomatiques, l'ambassadeur d'Indonésie ayant fait une visite au pape. Le nombre des représentations diplomatiques à la cour du pape s'élève ainsi à 42. Le fait qu'il ne s'agit pas ici de relations chrétiennes ressort clairement de l'exemple fourni par des pays dont la population est en grande majorité mahométane, comme c'est le cas pour l'Indonésie.

L'armement de l'Europe occidentale par l'Amérique

a été déclaré par le ministre américain de la défense Johnson comme étant la « seule voie pour arriver à la paix et la sécurité ». Le ministre des affaires étrangères Acheson s'est exprimé dans le même sens, lorsqu'il a demandé pour la prochaine année financière la somme de 1 222 500 000 dollars à titre d'aide à l'étranger pour ses armements, dont un milliard en faveur des partenaires du pacte de l'Atlantique Nord. En revanche, l'Amérique rejette le réarmement de l'Allemagne occidentale.

Contre les communistes japonais

ont été prises au début de juin diverses mesures du gouvernement de Tokio, ordonnées par le général McArthur. Toute activité politique a été interdite aux 24 membres du comité central communiste. 17 rédacteurs d'un journal communiste, qui avait invité à déclencher la grève générale, se sont vus interdire le futur exercice de leur profession. Une interdiction officielle du parti communiste n'est pas intervenue.

Frères servants catholiques en uniforme interdit

Le port des uniformes de la Wehrmacht est interdit en Allemagne. Le bourgmestre de Wulflingen et quatre autres habitants ont été condamnés, le 1er juin, à un jour d'emprisonnement par le tribunal américain d'arrondissement de Wurzbourg pour avoir enfreint cette défense. Deux des condamnés avaient fonctionné à Pâques, lors de l'inauguration religieuse d'un monument aux guerriers, comme frères servants, revêtus de l'uniforme noir des troupes de blindés, les deux autres avaient monté en uniforme gris-vert, la garde d'honneur auprès du monument. Le bourgmestre a été condamné pour ne pas être intervenu. — Le prêtre catholique ne fut pas inquiété, bien qu'il eût pu empêcher en première ligne d'être flanqué, pour son culte voué au dieu de la guerre, il est vrai (et non au vrai Dieu), de deux frères servants jouant aux soldats.

Les CHAVANTES
— auxquels les blancs ont appris la haine

LES Chavantes sont des Indiens de l'Amérique du Sud qui ne demandent qu'à être laissés en paix et à vivre comme ils l'entendent. Autrefois, au milieu du dix-huitième siècle, ils consentirent à entrer en contact avec la civilisation. Leurs chefs se soumirent à la couronne du Portugal, dont le Brésil était alors une colonie. Un traité solennel fut conclu entre eux et le gouverneur de la province de Goyaz, Tristan da Cunha. Un jour, le gouverneur invita ces Indiens récemment pacifiés à faire une visite dans la capitale de la province. Il pensait que quelques-uns seulement donneraient suite à son invitation, et quelle ne fut pas sa stupeur, lorsqu'il vit arriver des centaines et des centaines d'Indiens. Cette affluence le plaça devant des problèmes tout nouveaux. L'un des soucis principaux consistait, à cette époque, à se procurer en suffisance, en pleine brousse, les denrées alimentaires de première nécessité.

Il lui était impossible de recevoir et de régaler cette masse de visiteurs. Les Chavantes pourvurent alors eux-mêmes à leur subsistance. La notion du vol leur étant absolument inconnue, ils parcoururent tranquillement la ville et prirent tout ce qui leur paraissait comestible. A leurs yeux, cette manière d'agir était parfaitement licite, bien qu'elle constituât en réalité un des pillages les plus complets qu'une localité brésilienne eût jamais vécue. La situation devint intenable, les Indiens, conscients d'avoir été invités, ne songeant nullement à prendre congé. Le gouverneur ne parvint pas à les convaincre du sérieux de la situation.

La haine prend naissance

On eut recours à la force. Des troupes régulières furent dirigées en hâte contre les Indiens surpris, et beaucoup furent massacrés. Aujourd'hui encore, les Chavantes ne peuvent s'expliquer cette attitude des blancs à leur égard, et elle les a remplis de haine. Depuis, ils considèrent l'homme blanc comme étant sournois. Les soldats multiplièrent leurs attaques et battirent des milliers d'Indiens, parmi lesquels éclata par la suite une épidémie de rougeole qui fit une masse de victimes. Le reste se réfugia dans les forêts. On peut se rendre compte des tristes souvenirs qu'emportèrent ces milliers de rescapés! L'histoire de leur massacre fut contée et répétée sans cesse autour des feux de camp. Elle se transmit de génération en génération, maintenue vivante par les conteurs traditionnels de la tribu dont le prestige suit immédiatement celui du sorcier (médecin). Cette tribu indienne, qui vit au plus profond de l'intérieur du Brésil, dans les Etats de Matto Grosso et de Goyaz a, en effet, depuis 1765, refusé catégoriquement toute visite de la part des blancs. Il en était encore ainsi il y a peu de temps.

L'hostilité dont ces Indiens font preuve à l'égard des quelques blancs qui parcourent occasionnellement leurs forêts natales, ne permet aucun doute quant à leurs sentiments envers les « faces pâles ». Les Chavantes ne se sont cependant pas retirés des blancs seulement, mais aussi des autres Indiens, leurs frères de race, qui se sont soumis à la civilisation. Preuve en est le massacre que les Chavantes ont causé en 1930 parmi les Indiens Carajas. Ils ne perdent aucune occasion pour attaquer et tuer des intrus.

Certains traitent le Chavante de fainéant, peut-être parce qu'il mène une vie nomade. Au cours de ses randonnées dans la nature sauvage, il s'adonne à la chasse et aussi à la pêche, mais seulement depuis la terre ferme. Chose étrange, il n'aime pas les cours d'eau et les lacs. Il ne les considère pas comme des voies de communication, comme quelque chose d'utile, ce sont pour lui des obstacles, qui coupent la terre ferme, son élément. Toute sa navigation se borne à la traversée des cours d'eau au moyen d'un tronc d'arbre qu'il abandonne ensuite, sans penser à son utilisation ultérieure.

Contrairement aux Incas et aux Indiens de l'Amérique du Nord, le Chavante a conservé un niveau intellectuel extrêmement primitif. Quand il se heurte à un nouveau problème, il est déconcerté, comme si c'était trop compliqué, même insoluble pour lui. En revanche, il est persuadé qu'il faut se méfier de l'homme blanc et de l'Indien civilisé.

Une cérémonie de danse

Cet état d'esprit permet seul d'expliquer le crime monstrueux perpétré contre Pimental Barboza. Accompagné de deux interprètes craintifs, appartenant à la tribu des Cherentes, apparentés aux Chavantes, ainsi que d'autres membres de l'expédition, l'inspecteur Barboza du service de protection des Indiens, entreprit en septembre 1941 un voyage afin de provoquer, au fond de la forêt vierge, une rencontre avec les Chavantes, d'échanger des présents et d'établir des relations pacifiques entre ces Indiens et le monde extérieur. Avant de pénétrer sur territoire indien, les explorateurs prononcèrent le mot d'ordre du général Rondon, du service de protection des Indiens: « Meurs, s'il le faut, mais ne tue jamais! » Puis Barboza désarma ses hommes et poursuivit son voyage. A la lumière du soleil couchant, ils atteignirent finalement la prairie de Roncador, le territoire central du peuple des Chavantes. C'est ici, dans le dangereux voisinage des Indiens, que Barboza établit son campement sous la protection d'un bosquet. Le jour suivant, il envoya trois éclaireurs — un blanc et deux Cherentes — qui parcoururent toute la journée, à cheval, la contrée environnante, à la recherche de colonies indiennes. A la tombée de la nuit, parvenus sur une hauteur, ils aperçurent un village où, manifestement, on célébrait une fête.

Hommes et femmes étaient réunis parmi les huttes communes construites en branchages et en paille, et exécutaient une danse. Cette danse donnait l'impression d'une folie collective plutôt que d'une cérémonie quelconque. Au milieu du bruit assourdissant des tambours, cette agitation de guerriers aux allures barbares se poursuivit jusqu'à l'aube, jusqu'au moment où ils tombèrent complètement épuisés autour des feux qui s'éteignaient.

Les éclaireurs continuèrent leur chevauchée à la pointe du jour. Mais quelques moments plus tard, l'un des Cherentes superstitieux, tourmenté par des pressentiments, se mit à crier que le capitaine Barboza et ses compagnons n'étaient plus en vie. Ces pressentiments se confirmèrent. Rentrés au campement, les trois hommes ne trouvèrent plus que des cadavres affreusement mutilés, même ceux des chevaux, auxquels le Chavante,

piéton invétéré, n'attribue aucune utilité. C'est ainsi qu'on put se rendre compte de ce qui avait été célébré dans ce village des Chavantes: le massacre de l'expédition.

Une rencontre couronnée de succès

Récemment le successeur du malheureux Pimental Barboza, Francisco Meirelles, réussit à attirer ces hommes farouches, en déposant à un endroit des cadeaux, puis en se retirant discrètement. Finalement il réussit à se trouver face à face avec eux et put échanger des couteaux contre des flèches. Mais cette rencontre faillit avoir une issue tragique, l'expédition n'ayant sur elle que 80 couteaux, tandis que près de 400 Indiens se présentèrent peu à peu. Les interprètes Cherentes étaient cette fois-ci malades de peur et n'avaient pas paru, de sorte que Meirelles tenta de leur expliquer par des signes qu'il irait chercher encore d'autres couteaux. Ceux qui avaient déjà reçu un couteau se déclarèrent d'accord, mais non les autres. Ce n'est qu'en prenant rapidement la fuite à cheval que les « messagers de paix » purent s'échapper; un cheval seulement fut blessé.

Lors de la tentative suivante, les hommes du service de protection des Indiens déposèrent des cadeaux dans le « campement Pimental Barboza ». Les Indiens vinrent furtivement en prendre possession, cependant que les membres de l'expédition s'étaient retirés intentionnellement. Une demi-année plus tard, après la saison des pluies, une nouvelle expédition fut organisée au moyen de deux bateaux moteurs et cette fois les Indiens se présentèrent! Ils quittèrent leurs cachettes et échangèrent auprès des membres de l'expédition des couteaux et des objets de parure bon marché contre des flèches. On put aussi faire quelques prises de vue, bien que les appareils effrayassent les Indiens. Il fut impossible d'entamer une conversation, l'interprète, qui parle un genre de dialecte chavante, une fois de plus pris de peur en présence de ces Indiens, ne put prononcer un seul mot. Cette dernière rencontre eut lieu au mois de septembre 1946.

L'« historien » Chavante

L'inhospitalité et le massacre de la part des blancs, et qui datent d'une époque depuis longtemps écoulée, ne seront-ils jamais pardonnés et oubliés par les Indiens Chavantes? Non, ils n'oublieront pas. L'histoire de leur tribu est régulièrement transmise aux jeunes générations par un conteur attitré. Les jeunes Indiens se rassemblent autour de lui dès qu'ils arrivent à l'âge auquel d'autres enfants sont envoyés à l'école primaire. Ils apprennent alors qui étaient leurs ancêtres, ce qu'ils faisaient, quelles victoires ils avaient remporté et quels maux ils avaient subi. Ces récits sont répétés fidèlement, sans variations. Parmi les garçons doués d'une bonne mémoire, on en choisit un ou plusieurs qui sont spécialement instruits pour prendre plus tard la place du conteur actuel, après la mort de ce dernier. Ces élèves restent dans le camp, tandis que les camarades de leur âge partent pour s'exercer au tir à l'arc ou pour apprendre le métier de la guerre. Les futurs conteurs poursuivent leur apprentissage de l'histoire, qui consiste à écouter et à répéter des récits faisant partie du patrimoine national de la tribu.

Quand la haine s'éteindra

Mais du moment que les conteurs continuent d'inoculer à la jeunesse la haine et la défiance à l'égard des blancs et des Indiens soumis, comment explique-t-on l'attitude plus conciliante dont ces Indiens font maintenant preuve, lorsqu'ils se rencontrent avec des blancs? Deux facteurs déterminants sont à la base de ce revirement. Il y a d'abord le territoire exigu dans lequel les Chavantes se trouvent concentrés: Au nord, il est limité par la montagne Rocador, à l'ouest c'est la civilisation, dans l'île Bananal au nord-est habitent les Indiens Tapirapé pacifiés et depuis le sud progresse le service de protection des Indiens. Dans ces conditions, ils n'ont que l'alternative de faire la paix ou de lutter sur tous les fronts.

Le second facteur est non moins important. En effet, même l'Indien courageux n'est un héros qu'aussi longtemps qu'il a conscience de sa supériorité. Dès que cette supériorité passe à son adversaire, sa bravoure l'abandonne. Il en fut ainsi des Chavantes, lorsque leurs ennemis haïs et considérés avec méfiance survolèrent le pays au moyen de grands oiseaux gris, que ni les flèches, ni la magie de leurs sorciers ne pouvaient atteindre. Les conteurs durent, pour leur part, reconnaître leur impuissance, car leurs nombreuses légendes ne contiennent rien qui puisse fournir une explication sur ces singuliers oiseaux, dont le vol est si rapide, malgré qu'ils ne battent jamais des ailes. Ainsi l'avion du vingtième siècle a rempli de crainte ces sauvages, et ils se sont rendu compte que les blancs sont plus puissants qu'eux.

Pauvre Chavante! Avec quelle obstination s'est-il pourtant opposé à tout envahissement « civilisateur » qui voulait le priver de sa liberté naturelle, de son existence libre de tout souci, de son adoration d'un « Grand Esprit », pour lui imposer, en revanche, le vêtement incommode de l'homme blanc, son tabac et son alcool, ses maladies innombrables, ses prisons et ses méthodes de supplice, sa diplomatie avec ses dissensions internationales, de même que, et avant tout, son culte religieux des « trois dieux en un seul dieu ».

Bien qu'il doive, pour le moment, se ployer devant les rois du monde actuel, il peut néanmoins acquérir une liberté bien supérieure à celle dont il jouit présentement, la liberté de la vie éternelle dans le Monde Nouveau! Puisse son peuple produire quelques-uns de ceux qui, selon la promesse, forment une grande foule « de toute nation, de toute *tribu*, de tout peuple et de toute langue », et salueront Christ, le Roi de toute la terre, par des cris d'allégresse. Jéhovah, le grand et tout-puissant Esprit, est décidé de tenir sa promesse, selon laquelle « ils n'auront plus faim, ils n'auront plus soif... car l'agneau qui est au milieu du trône les paîtra et les conduira aux sources des eaux de la vie, et Dieu essuiera toute larme de leurs yeux ». (Apocalypse 7: 9, 16, 17) Pourquoi les Chavantes ne seraient-ils pas aussi représentés parmi ces tribus? — Correspondant de *Réveillez-vous!* au Brésil.